



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 11 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES

Élisabeth BORNE ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **Astrid PANOSYAN-BOUVET**, ministre chargée du Travail et de l'Emploi et **Marie BARSACQ**, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative présenteront au Conseil National pour l'Emploi du 16 juillet 2025 des pistes de mesures en faveur de l'emploi des jeunes.

Des jeunes plus diplômés, mais une insertion professionnelle difficile

Alors que la France compte plus de diplômés du supérieur que la moyenne européenne, l'insertion professionnelle des jeunes reste difficile : 1 jeune sur 3 connaît une trajectoire marquée par le chômage ou l'inactivité après ses études et le chômage des jeunes approche les 20 %. Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans demeure inférieur à celui des pays du Nord de l'Europe, en particulier pour les moins de 19 ans et les jeunes peu qualifiés. Près de 1,4 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont aujourd'hui ni en études, ni en emploi, ni en formation (les « NEETs »).

Les causes de cette situation sont nombreuses et comprennent, entre autres, une connaissance insuffisante des métiers et du niveau d'insertion à l'issue des formations suivies, une survalorisation du diplôme et de la formation initiale théorique longue, plutôt que de l'expérience et de la formation pratique ou continue, un éloignement encore trop grand des formations et politiques publiques d'accompagnement des besoins de l'entreprise et du monde du travail en général. Enfin, un grand nombre de politiques publiques et de parties prenantes agissant en faveur de l'emploi des jeunes existent, mais ont trop rarement été réellement synchronisées les unes avec les autres.

Dans le prolongement du plan « 1 jeune 1 solution », ces constats appellent une réponse ambitieuse, structurée, territorialisée et assise sur quelques priorités clés.

3 axes stratégiques et un objectif de liste resserrée de mesures à coconstruire pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes

Pour répondre à ces défis les ministres de l'Éducation nationale, du Travail et de l'Emploi, et de la Jeunesse lancent une stratégie nationale pour l'emploi des jeunes, structurée autour de 3 grands axes stratégiques :

- I. Mieux orienter, mieux former, mieux informer les jeunes sur les métiers qui recrutent
- II. Renforcer les liens entre les jeunes et l'entreprise tout au long de leur parcours
- III. Prévenir les ruptures, accompagner les jeunes fragiles, promouvoir des parcours intensifs d'insertion

Plutôt qu'une longue liste d'actions sans réelle priorisation, les trois ministres ont souhaité une stratégie basée sur une liste resserrée de mesures qui pourraient réellement changer la donne.

Des pistes de mesures ont été définies par une large consultation des parties prenantes les deux derniers mois. Elles seront soumises le 16 juillet prochain pour débat, amélioration et co-construction au Conseil National pour l'Emploi (CNE) – organe de concertation et de coordination visant à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des employeurs, réunissant l'État, les partenaires sociaux, les Régions et les acteurs de la formation.

La liste soumise au CNE la semaine prochaine comprend les 11 pistes de mesures suivantes :

- Enrichir les données d'Inserjeunes et d'Inser-sup pour mieux informer sur les débouchés et les réussites des parcours, via les plateformes avenir(s) et un jeune une solution, en articulation avec la future plateforme d'information à destination des jeunes ;
- Mobiliser davantage les entreprises dans les parcours de découverte des métiers dès le collège, avec une attention à la féminisation des filières scientifiques (STIM) ;
- Proposer à tous les lycéens professionnels en dernière année des ateliers collectifs et des entretiens individuels avec France Travail et les Missions Locales (dispositif Avenir Pro) ;
- Développer 50 000 places en deux ans de formation de spécialisation d'un an en alternance sur les premiers niveaux de qualification, en lien avec les branches professionnelles ;
- Systématiser une expérience en entreprise dans les deux premiers mois du contrat d'engagement jeune (CEJ) et construire des parcours adaptés aux besoins des filières. ;
- Construire et déployer une formation de référence pour les conseillers du réseau pour l'emploi afin de les former à la stratégie de mobilisation des entreprises ;
- Mobiliser les task force entreprise pour engager les employeurs en faveur de l'emploi des jeunes (recrutements, stages, mentorat, etc.) ;
- Assouplir les conditions d'exercice d'une activité professionnelle de courte durée ou à temps partiel pour les étudiants, afin de favoriser le travail étudiant compatible avec les études ;
- Piloter l'obligation de formation des 16-18 ans dans une logique de résultats et clarifier les responsabilités des acteurs impliqués ;
- Développer et mobiliser les solutions de parcours intensifs pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi (EPIDE, E2C, service civique, écoles de production, etc.) ;
- Renforcer le pilotage du mentorat et l'orienter vers les publics prioritaires, pour soutenir les transitions vers l'emploi ou les études ;

La mise en œuvre de cette stratégie sera pilotée en lien étroit avec les acteurs de terrain – régions, branches, missions locales, entreprises, collectivités, associations. Son déploiement fera l'objet d'un suivi et d'une adaptation continue, au plus près des besoins locaux.

Pour Élisabeth BORNE ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « *Le comité national pour l'emploi se réunira pour bâtir, avec tous les acteurs concernés, une stratégie ambitieuse en faveur de l'emploi des jeunes. Dans mes fonctions passées, comme dans mes responsabilités actuelles, je n'ai eu de cesse de mettre la jeunesse au cœur de mon action. J'ai récemment lancé le plan Avenir qui va permettre aux élèves de construire un parcours d'orientation adapté à leurs aspirations tout en développant les compétences nécessaires dans un monde professionnel en constante évolution. Aujourd'hui, au sein du Gouvernement, nous sommes plus que jamais mobilisés pour offrir à chaque jeune les moyens de réussir, de s'émanciper et de construire son avenir* »

Pour Astrid PANOSYAN-BOUVET, ministre chargée du Travail et de l'Emploi : « *Le premier pas dans le monde du travail est souvent ce qui nous lance dans la vie d'adulte. C'est là que se joue la capacité à se projeter dans la vie. Aujourd'hui, le taux d'activité des jeunes reste inférieur à celui de nos voisins. Si l'apprentissage a permis de franchir une étape importante, il ne suffit pas. La stratégie que nous lançons est au service d'une ambition : que plus aucun jeune ne reste sur le bord de la route. Elle s'appuie sur les acteurs du réseau de l'emploi – France Travail, régions, missions locales (...) – sur le monde de l'entreprise pour construire, avec eux, des réponses concrètes, professionnalisantes et adaptées.* »

Pour Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : « *Chaque jeune, quelle que soit sa situation, doit pouvoir choisir librement sa voie. La réussite de leur insertion professionnelle est au cœur de*

nos priorités. C'est pourquoi, en tant que ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et avec mes collègues, j'ai fait de l'emploi des jeunes une priorité. Pour accompagner cette ambition, mon ministère s'engage à mieux informer les jeunes sur les dispositifs d'accompagnement et à mieux valoriser auprès des employeurs les dispositifs d'engagement comme le mentorat et le service civique afin que ces dispositifs soient reconnus comme des atouts majeurs lors de l'entrée sur le marché du travail. Nous poursuivrons également l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, qui ont permis de placer le sport au cœur des enjeux d'insertion professionnelle. »

Contacts presse

Cabinet d'Élisabeth BORNE ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

spresse@education.gouv.fr

Cabinet d'Astrid PANOSYAN-BOUVET, ministre chargée du Travail et de l'Emploi

sec.presse.te@travail.gouv.fr

Cabinet de Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr